LES PLAISIRS DE L'EAU



L'attrait de l'eau

La pratique du tourisme sur la côte Alpes-Maritimes, initiée des l'aristocratie anglaise au XVIII e siècle, reposait sur des considérations médicales; l'eau n'avait qu'une place secondaire. L'attrait de la côte méditerranéenne tenait à la douceur de son climat en hiver, à la luxuriance végétation, de particulièrement les étendues d'orangers qui séduisaient tant les voyageurs. Leurs récits dessinèrent une image littéraire des sites de Hyères à Nice: des oasis de verdure, jardin et vergers embaumés. Fuir les brouillards, bénéficier de l'atmosphère bienfaisante du Midi tels étaient les objectifs des riches rentiers.

Alors que les Anglais avaient lancé à Brighton, à partir de 1740, la mode de la balnéation estivale sur les rivages, la Méditerranée qu'ils fréquentaient l'hiver ne séduisit qu'entre novembre et avril jusqu'à la première guerre mondiale alors que, dès la fin du XVIII^e siècle, la vogue des stations balnéaires océaniques se répandit au bord de la Manche. Au début du XIX^e siècle, l'attraction pour l'hivernage dans le Midi était purement climatique.

Vers 1840, alors que la littérature romantique exaltait la nature. principalement alpestre avec ses lacs naissaient les premières collections de guides qui contribuèrent puissamment à la réputation des lieux de villégiature. Le Guide aux stations d'hiver du littoral *méditerranéen* publié par le docteur Lubanski en 1865 en est une parfaite illustration notamment pour Cannes dont l'auteur vante la plage en regrettant qu'elle soit négligée par les baigneurs : « Le sable le plus beau et le plus pur qu'on puisse voir la tapisse dans toute son étendue, depuis les roches de la Napoule jusqu'au-delà du cap de la Croisette; presque partout, le rivage offre une pente douce où se déploient, calmes et majestueuses, les vagues de la mer; ajoutez à cela ce soleil qui resplendit sur le ciel le plus pur et dont les rayons traversent l'atmosphère la plus diaphane que l'on puisse rêver, et vous serez convaincu que Cannes est une station de bains de mer et de bains de sable à laquelle il serait difficile d'imaginer une rivale. Et cependant, le croiriez vous? on ne s'y baigne pas, ou du moins on s'y baigne très peu. Eh! pourquoi? C'est qu'il y a quelque cinquante ou soixante ans, les habitants des plages du Nord ont affirmé d'une manière absolue que les bains de mer dans le Midi ne valaient rien, parce que l'eau n'y était pas assez froide. Je crois bien : l'eau tiède de la Méditerranée -si riche en principe minéralisateurs- est une eau trop verte, on n'en veut pas. Ce préjugé, qui ne résisterait pas au moindre examen, fait sérieusement et de bonne foi, n'en existe pas moins ; c'est que, hélas! la



ESTIVANTS AU LAC ARTIFICIEL DE THORENC, 1910

mode s'en est mêlée. Aussi, tout l'été durant, des masses de baigneurs grelottent sur les plages d'Ostende, de Dieppe, de Trouville, de Boulogne, etc., et les plages du Midi, où dès le mois de mai jusqu'en octobre on peut trouver des bains aussi agréables qu'efficaces, ces plages sont désertes. Il est vrai qu'à Cannes, comme partout ailleurs dans nos parages, il n'y a point d'établissement de bains. On ne peut pas prendre au sérieux les quelques baraques qui garnissent les rives, les habitudes modernes ne s'accommodant pas de ce manque de confort. Nos riverains négligent ainsi une des plus importantes ressources qu'ils aient à leur disposition, ressource très précieuse, puisqu'elle

pourrait créer dans nos stations des saisons d'été, et parce que, convenablement employée, elle pourrait être utilisée autrement qu'elle ne l'est pendant l'hiver, pour un grand nombre de nos hôtes ». Le docteur Buttura s'employait également en 1867 à promouvoir bains de mer et séjours d'été à Cannes sans plus de succès puisqu'en 1882 une autre publication s'étonnait qu'avec la voge des bains de mer océanique qui « a tout envahi dans le Nord », Cannes, « si appréciée comme station d'hiver », fut dédaignée l'été : « on préfère d'ordinaire les côtes de la Normandie et celles de la Bretagne; les rayons déjà chauds du soleil d'hiver en Provence y font redouter les ardeurs de la canicule; c'est un tort: le Pondérateur suprême de la nature a, en raison même de l'intensité des rayons solaires, départi sur le littoral méditerranéen une brise plus forte et plus rafraîchissante. Les baigneurs qui ont passé plusieurs étés sur les rivages provencaux, peuvent soutenir paradoxe qu'à température égale la chaleur est plus supportable sur les plages du midi que sur celles du nord; par exemple à Cannes, à Nice, à Toulon, à la Ciotat, qu'à Dieppe, à Trouville, à Cherbourg, à Saint-Nazaire ; et de plus on peut affirmer que le thermomètre ne monte pas aussi haut sur le bord de la Méditerranée que sur certaines plages du Nord et de l'Ouest. Cannes serait plus recherchée comme station balnéaire si l'on tenait compte des avantages de sa situation, à savoir : une plage sablonneuse, qui s'étend de la l'extrémité Napoule jusqu'à de la. Croisette; de nombreux et confortables hôtels, situés sur le rivage même; la facilité de se baigner à ses heures, sans être assujetti aux variations de la marée; enfin la modicité des prix pendant la saison d'été. Ce point de vue économique mérite d'être pris en considération, autant par la Colonie Etrangère qui aurait passé à Cannes ses quartiers d'hiver, que par les baigneurs embarrassés du choix d'une plage. Les premiers utiliseront ainsi doublement leur voyage; les seconds

retrouveront les frais de déplacement par les économies réalisées pendant leur séjour. La douceur du climat permet de devancer de deux mois la saison des bains de mer et de les continuer jusqu'au 15 octobre. Les rayons solaires n'étant pas interceptés par des vapeurs brumeuses, maintiennent en hiver une température douce et égale dans la mer et permettent de se baigner même en cette saison. Il faut ajouter toutefois que les intrépides baigneurs sont d'ordinaire des Anglais ».

La mer n'était pas seulement appréciée pour les bains qu'elle pouvait procurer mais aussi comme élément de en valeur du paysage. descriptions emphatiques des guides rejoignaient les récits enthousiastes des écrivains. Avant Stéphen Liegeard qui en 1887 consacra le terme de Côte d'Azur. une notice sur Cannes parue en 1882 dépeignait « un des sites les plus riants que l'imagination puisse rêver sur le rivage d'une mer dont l'azur se confond avec celui du ciel ». Stéphen Liegeard exprime la même fascination pour le paysage qu'anime la mer : « du môle aux rochers rouges de la Bocca, suivons la plage, le long des riantes terrasses où court le railway. Nul tapis n'a le moelleux de ce sable que la vague festonne de son écume. Dès avril, la tiédeur du flot invite à un bain délicieux comme sans péril. Les riverains ne s'en privent pas, entraînés qu'ils sont par l'exemple des dauphins. Ceux-ci d'ordinaire se montrent vers l'aube, charme du regard, effroi du pêcheur. On les aperçoit s'élançant par bonds énormes, jouant autour des barques, se poursuivant et se fuyant tour à tour sur l'humide arène que rident leurs ébats. Ce sont les amis de l'homme, non pas des mailles du chanvre qu'un revers de leur queue troue sans pitié. Pendant ce temps, raidis sur la corde qu'ils tirent, les pêcheurs, d'un effort lent, amènent au rivage la capture de la nuit. On peut, par manière de passe-temps, acheter le coup de filet : c'est l'alea du droit romain. N'offrez pas trop cher, pourtant: quelques poissons de teintes vives, fretin de bouillabaisse, deux ou trois menues coquilles, une pieuvre ou un bouquet de corail. de petits thons à écailles métalliques, sont l'unique chance de gageure. Sitôt pris le butin frétillant, sitôt emporté à la ville dans des mannes d'osier, Midi a sonné. Une brise légère semble éveiller l'onde assoupie. A la pointe de chaque flot le soleil pique une étincelle; on dirait d'une danse d'escarboucles conduite par les Coboldts, génies des pierreries. La voile latine se met de la fête; elle coupe l'air de son triangle de toile. Les barques de plaisance se croisent dans le golfe, décrivant mille courbes capricieuses. Alors le flot se soulève, plus puissant. La lame s'allonge, déroulant ses larges volutes, comme si elle invitait l'oisif à s'y bercer. Le ciel et l'eau, les îles et les montagnes se pénètrent d'un éther si élastique, que la pierre elle-même en devient transparente. La nature entière n'est au'un doux et uniforme éblouissement. Et puis les heures marchent, le soir les poussant devant lui. Le soleil penche vers l'Estérel, ses rayons se forgent d'un métal plus rouge : il en rejaillit sur les crêtes une pluie enflammée qui ruisselle jusqu'à la mer. Les vagues semblent rouler de l'or, parfois du sang. Mais déjà le grand orbe a disparu, emporté vers un autre hémisphère, et dans les mourantes clartés de son adieu monte. limpide et fière, l'étoile de Vénus, comme un diamant céleste qui surnagerait au naufrage de la lumière ».

L'attrait de la mer n'était pas le seul fait des touristes et les autochtones goûtaient aux divertissements marins comme en témoigne Stéphen Liegeard lors de son passage au cap Ferrat : « Saint-Jean est l'Eldorado des amateurs de bouillabaisse. Au bord d'une mer dont la transparence laisserait compter les grains de sable, s'incurve une des petites anses les plus attrayantes de la Rivière. On y capturait jadis des armées de thons : le rascasse et le bassaguet y sont aujourd'hui plus communs. La guinguette enguirlandée de roses fleurit la rive ; aux effluves des

bengales se mêle une vague odeur de friture. Les tables de bois semées sous les arbres centenaires provoquent le passant qui s'y rafraîchit avec plaisir. Les étrangers ne viennent guère de ce côté, la mode le voulant ainsi; le Niçois, en revanche, y abonde, au temps chaud. Il fait parler la poudre, en mai, quand abonde la caille; plus tard, il canote, il improvise des régates, et Neptune seul peut savoir combien de ses sujets sont alors passés au safran ».

Dans l'arrière-pays, l'eau est aussi un élément qui anime le paysage et participe grandement à sa beauté. Les cascades constituaient des buts de promenade : grotte de Saint-André à Nice, cascades des Ribbes à Grasse que Roux recommande comme lieu d'excursion en 1861 : « Comment exprimer la rapidité, le



LA FONTAINE DU SOLEIL A NICE

fracas et la blancheur neigeuse des eaux qui se précipitent de cascades en cascades pendant plus d'une lieue; ce mouvement, ce bruit et ces flots écumants se comprennent mieux qu'ils ne peuvent se décrire; on se sent comme entraîné par la force du courant; le bruit, agrandi par l'écho, vous assourdit, tandis que, dans une sorte d'extase, l'œil se fixe sur l'onde qui coule, bondit, coule encore, s'éloigne et disparaît, sans que cette incessante mobilité change jamais l'aspect de ce riche tableau. Lors des grandes crues, le torrent

ne trouvant pas d'issues suffisantes au pied du rocher, se précipite d'une grande hauteur, en une nappe très abondante et d'un bel effet. Il arrive, mais à des années d'intervalle, que la source est gonflée à tel point, qu'elle jaillit d'une fissure encore plus élevée, d'où elle s'élance au grand étonnement des spectateurs qu'attire toujours cette singularité pittoresque. On ignore de quelle localité arrivent les eaux pluviales qui répandent ainsi tant de charmes dans ce gracieux paysage dont l'ensemble, les détails et la couleur excitent si vivement le pinceau de l'amateur comme celui de l'artiste ».

La perception des cascades comme sites remarquables a été confortée par la loi du 24 avril 1906 sur la protection des sites naturels dont a bénéficié la cascade de Courmes, la commission des sites et monuments pittoresques ayant proposé dans sa séance du 10 juin 1912 de classer comme site naturel de caractère artistique le Saut du Loup et la cascade pour préserver un lieu « dont la beauté attire de très nombreux touristes qui sont un élément important de prospérité »¹.

En 1931, c'est le maire d'Aiglun qui s'élèva de façon véhémente contre le décret autorisant la société hvdroélectrique du Var à capter les eaux de l'Estéron et de Vegay et surtout contre la commission des sites coupable d'autoriser « la destruction des gorges admirables des clues de l'Estéron et de la magnifique cascade de Vegay », trouvant « ridicule de soutenir que le réservoir ou le petit lac formé par un barrage et masqué par les clues puisse avoir un caractère artistique et contribuer à l'embellissement de la vallée qui, par le fait du captage de ces eaux, sera délaissée par ses habitants et transformée en désert »². Finalement Aiglun obtint gain de cause et, par arrêté ministériel du 6 novembre 1933, l'ensemble de la cascade de Vegay, chutes principale et secondaires, a été classé parmi les sites et monuments

naturels, « incontestablement un des plus beaux du département ».

Composante majeure du cadre paysager et support d'activités récréatives multiples, l'eau s'est imposée comme un facteur majeur de développement touristique. Thorenc en offre l'exemple en milieu montagnard. A la fin du XIX^e siècle, séjours et randonnées connurent un engouement durant l'été dans les Alpes, « montagnes vivifiantes, vraies stations estivales de cure d'air, hydrominérales, hygiéniques, comme Berthemont et les environs de St-Martin-Vésubie, justement appelés un coin de la Suisse dans les Alpes-Maritimes ». Parmi ces « délicieuses oasis » figure une nouvelle villégiature estivale, « tout à fait aristocratique, sans bruits mondains, à la portée de toutes les bourses, qui s'appelle Peira-Cava, dans la commune de Lucéram ». Elle s'achemine, comme Thorenc, « vers une grande renommée grâce à sa salubrité aérienne, ses belles excursions environnantes et ses continuelles améliorations les plus confortables qui sauront accroître sa vogue », précise une notice en 1905. Dix ans plus tôt, la création de la société de Thorenc par le publiciste Esmonet avec l'appui du banquier Luce de Grasse, permit le développement de Thorenc, luxuriante vallée arrosée par la Lane, « un ruban de moire blanche aux reflets azurés ». Lieu de « délices pour les amateurs de distractions saines et réconfortantes », son lac artificiel créé sur la Lane associait plaisirs de la promenade en barque et de la pêche. La part de l'eau dans le tourisme vert fut aussi un argument avancé par le docteur Auclair pour s'opposer à la dérivation des eaux du Loup par la ville de Cannes : « un cours d'eau clair, rapide, aux eaux abondantes, aux rives ombreuses, courant dans des prairies fraîches et verdoyantes est en toutes régions un lieu d'attrait, promenades, il l'est plus encore ici quand le printemps et l'été chaud incitent le touriste, l'habitant venu dans nos régions, qui jouissent d'un climat privilégié, pour se reposer, à rechercher cette fraîcheur et cet

¹ ADAM 4 T 13

² ADAM 4 T 11, 10 mars 1931



BASSINS DU JARDIN DE LA VILLA EPHRUSSI DE ROTSCHILD A SAINT JEAN CAP FERRAT

ombrage. Avec sa diminution d'eau considérable, une question se pose angoissante : que deviendront ces prairies maintenant fraîches, que deviendront ces rives dont les arbres et les arbustes ne puiseront plus dans la rivière l'eau indispensable à leur existence? que deviendra l'attrait de ces promenades le long d'un chenal roulant des eaux troubles et puantes?»

En tant qu'élément esthétique et décoratif, apportant vie et fraîcheur, l'eau est également devenue, en ville, au milieu du XIXe siècle, un élément de décor et non plus de confort avec la fontaine dont le rôle a évolué. En perdant sa fonction utilitaire qui la cantonnait le plus souvent à une centrale dont les colonne orifices déversaient sans apprêt l'eau dans le bassin de puisage, la fontaine est devenue monument, gagnant une profusion de décors et de motifs sculptés. Lorsque Nice s'attela à la question d'une véritable adduction d'eau à la hauteur d'une ville de son importance, l'ingénieur Brun suggèra en 1860 une politique ambitieuse tenant

compte de la quantité d'eau nécessaire aux travaux d'embellissement, « car l'eau est le complément obligé de toute décoration soit naturelle, soit artificielle. Tout le charme d'une promenade ne dépend-il pas souvent d'un simple filet d'eau murmurant à travers le gazon en tombant en cascade du sommet d'une roche? Les marbres des bassins de Versailles et de Trianon ne semblent-ils pas animés tout-à-coup, quand, au silence du parc succède le bruit de l'eau qui jaillit et retombe dans les vasques tout à l'heure encore ternes et grises de poussière et maintenant éclatantes de tous les reflets du prisme. Ce jet majestueux qui se détache comme un panache blanc sur le feuillage d'un vert sombre, cette cascade écumante, cette pièce d'eau qui reflète le ciel, les grands arbres et les statues qui bordent sa rive, tout cela n'a-t-il pas, pour l'imagination, un charme inexprimable. Au lieu d'une longue avenue poudreuse, quand nous aurons de vertes allées dans lesquelles alternent l'ombre et la lumière; quand, au lieu d'une grande aire macadamisée sur

laquelle se reflètent les tons jaunes des maisons grillées par le soleil, nous aurons des arbres, des fleurs, un gazon vert du milieu duquel, harmonisant ses courbes avec celles d'un groupe de marbre, s'élancera un jet aux mille gerbes ; quand on sera parvenu à remplacer les galets de Paillon par des constructions élégantes et des squares, à créer un jardin dans lequel il soit possible de réunir à la culture des plantes indigènes et exotiques, des parcs d'acclimatation; alors, comme à Marseille, il nous faudra presque un fleuve pour alimenter nos pièces d'eau et les appareils hydrauliques de fontaines nos monumentales ».

C'est en 1868 que le square des Phocéens à Nice, après avoir été agrandi, a reçu la première fontaine monumentale au centre, dans l'axe de la rue Saint-Françoisde-Paule en réutilisant le groupe sculpté des Tritons offert par Arson pour décorer la fontaine du faubourg Saint-Jean-Baptiste et démontée par manque d'espace. A la même époque l'aménagement de la place Napoléon (place Garibaldi) comprenait un square central et un grand bassin dont la vasque fut posée en 1869 avec un jet d'eau provisoire pour l'inauguration le 15 août en attendant le projet définitif que la guerre arrêta. Des chevaux marins, sortant des flots aux quatre coins du grand bassin, devaient porter de jeunes divinités soutenant des cornes d'abondance avec, au une statue de Neptune ou la figure allégorique de la Vésubie.

Il fallut cependant attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour que des opérations intègrent de façon plus importante l'eau comme élément esthétique de l'aménagement urbain avec la fontaine sculptée par Jeanniot, sur la place Masséna, amputée, depuis 1996, de la statue d'Apollon, un manquement au respect de l'œuvre de l'artiste, puis les jets d'eaux de la Promenade des Arts sur le Paillon, enfin jeux d'eaux, cascade et bassin du parc Phoenix sur lequel s'est élevée la remarquable œuvre architecturale du japonais Kenzo Tange.

Les jardins que les hivernants firent dessiner autour des propriétés construites à partir du milieu du XIX siècle furent largement agrémentés par l'eau : bassins alignés sur des parterres à la française, reflétant statues ou végétaux comme la villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat ou cascades reconstituant une nature plus sauvage du parc de la villa Valrose édifiée à Nice par le baron Derwies sous le Second Empire.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle la construction des propriétés privées délaissa le bassin purement décoratif au profit du bassin utilitaire, la piscine privée, d'abord marque de luxe et d'aisance, avant de se démocratiser à la fin du XX^e siècle en arborant des allures plus ou moins modestes mais dont le succès ne s'est pas démenti avec le développement de la société de loisir et l'engouement pour les plaisirs de l'eau.

A partir de 1925, la Côte d'Azur connut une véritable révolution dans le tourisme balnéaire amplifiée par les congés payés en 1936. Jusqu'alors les touristes avaient ignoré, l'été, une Méditerranée sujette aux fortes chaleurs. Or désormais, tandis que la fonction climatique des stations d'hiver déclinait et s'éteignit avec deuxième guerre mondiale, l'engouement pour l'attrait estival d'une mer chaude et d'un ciel serein prit rapidement de l'ampleur. Mœurs et coutumes balnéaires se modifièrent. fondamentalement. On en trouve l'origine dans la transformation du rapport au corps et à la nature au début du XX^e siècle : plus grande légèreté des tenues, pratique d'activités sportives de plein air (ainsi la nage détrône le bain statique), découverte de la nature, notamment par le camping, et importance du rôle qu'on lui accorde dans le discours éducatif depuis Célestin Freinet

Inauguré entre 1924 et 1927 dans la station de Juan-les-Pins, le tourisme estival sur la Côte d'Azur, d'abord élitiste, fut initié par des intellectuels américains dont les plus connus sont les écrivains Hemingway et Fitzgerald et par des financiers, dont Franck Jay Gould, regroupés dans la Société immobilière et des bains de mer de Juan-les-Pins.

En quelques années, le succès de la saison d'été gagna toute la méditerranéenne, la mer devenant après 1950 la première destination des Français. Avec un système de valeurs qui s'est totalement inversé, privilégiant mer chaude et bronzage, la course massive de millions d'estivants vers les côtes méditerranéennes plaça la Côte d'Azur, de Saint-Tropez à Menton, parmi les premiers flux et concentrations touristiques mondiaux à la fin du XX^e siècle.

Cet engouement eut des conséquences considérables sur le littoral les besoins d'hébergement d'équipements de loisirs qui découlaient du séjour d'estivants de plus en plus nombreux. Dès le XIX^e siècle le bord de mer avait connu quelques modifications sans grandes conséquences même si progressivement la construction de villas, hôtels, restaurants, établissements de jeu s'était accompagnée de sollicitations multiples auprès de l'administration pour l'usage du domaine public maritime au plus près de la mer. Ainsi en 1864, un entrepreneur niçois, après avoir acquis à Beaulieu une maison destinée « à servir d'hôtel restaurant tant pour les étrangers que pour les employés du chemin de fer ». demanda l'autorisation d'établir au bas de sa propriété « un parc aux huîtres ainsi que des cabanes pour bains de mer »³. Plus tard, la vogue des établissements sur la mer aboutit en 1881 à la réalisation du casino de la Jetée-Promenade à Nice, longtemps emblématique de la ville, alors qu'il dénaturait la perspective de la baie des Anges, jusqu'à sa démolition au moment de la guerre en 1944.

L'urbanisation du front de mer a été galopante sans que rien ne la freine après la deuxième guerre mondiale sur l'ensemble du littoral. La baie des Anges est ainsi devenue une guirlande L'explosion du tourisme de masse a considérablement transformé le littoral de la Côte d'Azur car, malgré une offre diversifiée (balnéaire, culturelle, verte ou d'affaires), il s'est fortement concentré sur la côte (95 % des touristes sur 2 % de la superficie totale), ce qui pose de nombreux problèmes d'occupation et d'aménagement de l'espace régional. A partir de 1965, le besoin de structures d'accueil pour les différentes activités liées à la mer détermina l'édification de nombreux ouvrages gagnés sur le domaine maritime.



TRANSFORMATION DU LITTORAL PAR AMENAGEMENT PORTUAIRE A SAINT-LAURENT DU VAR

C'est à Cannes qu'est né, à la fin du XIXe siècle, le premier projet de plage artificielle. Une forte tempête en 1886 avait déchaussé et endommagé le mur de soutien de la Croisette dont l'aménagement avait été conduit à bien entre 1863 et 1873. Plutôt qu'une reconstruction identique, l'ingénieur Alexandre Arluc préconisait alors de faire reculer la mer par ensablement en créant une plage de 15 m de large et des épis avançant en mer, pour réduire l'effet du ressac. Pour Arluc, le bon sens commandait d'imiter la nature en opposant à la mer un plan incliné

d'immeubles résidentiels presque tous construits après 1950 à l'exception de quelques rares villas survivantes de la Belle Epoque. Abandonné à l'automobile, le modeste chemin créé à Nice au bord du rivage par la colonie britannique sur 1 km s'est mué en une autoroute urbaine de 10 km

³ 2 O 195 27 juin 1864

semblable aux plages naturelles du golfe de la Napoule dont « l'équilibre a résisté aux plus gros temps ». Après approbation, les travaux étaient entrepris en 1891. Toutefois l'affaire suscitait des polémiques entretenues par les joutes électorales et le changement de municipalité en 1895 conduisit à un litige devant le Conseil de préfecture sur l'exécution controversée des travaux. Le conseil concluait par arrêté du 4 décembre 1897 qu'ils avaient été reçus sans réserve mais que le marché d'entretien qui courait de 1893 à 1896 n'avait pas été mené convenablement, faute d'apports après les épisodes de tempête. Enlisée par un recours en Conseil d'Etat qui ne rendait sa décision qu'en 1903, la plage artificielle largement entamée et abandonnée avait vécu. Ce ne fut qu'entre 1961 et 1963 qu'elle vit à nouveau le jour avec la mise en place sur la Croisette de 125 000 m3 de sable.

L'extension de la frange côtière se fit par la création de ports de plaisance, de plages alvéolaires, de terre-pleins gagnés sur la mer. Ainsi le port de plaisance de Saint-Laurent-du-Var achevé en 1976 15 hectares, 1'extension couvre l'aéroport et la création d'un port de commerce, qui s'est achevée par une catastrophe due à l'effondrement des remblais, portait sur une superficie de 276 hectares en mer. Un inventaire réalisé en dénombrait 43 restructurations couvrant 20 km de côtes dont 31 ports ou abris, 6 plages alvéolaires et 6 terre-pleins représentant 205 hectares d'endiguement et 213 de plans d'eau. En 1974 on prévoyait de doubler la surface des plages dont les 450 000 m² avaient du mal à accueillir les 140 000 baigneurs recensés malgré une augmentation de 30 % depuis 1965 soit 120 000 m2 dont 30 000 m2 à Menton (les Sablettes) et 15 000 à Cap d'Ail (Marquet).

La vogue était aussi dans les années 1970 à la marina. Opération de prestige, comme l'ensemble pyramidal de Marina-Baie-des-Anges à Villeneuve-Loubet, la marina comporte un port de plaisance artificiel directement inséré dans l'ensemble immobilier et constitue une enclave fermée réservée à des touristes et plaisanciers aisés.

Ainsi dans le département des Alpes-Maritimes et à Monaco, l'espace bordant la mer a été de plus en plus confisqué par les constructions destinées aux résidents permanents ou temporaires, équipements commerciaux, administratifs, les infrastructures routières, ferroviaires, les parcs de stationnement en ruban ininterrompu de Théoule à Menton. Les côtes rocheuses demeurent en l'état, mais les côtes basses ne sont plus « naturelles »; rarement approvisionnements sédimentaires se raréfiant, des structures de défense des rivages ont été mises en place; épis, briselames ont modifié la largeur de la bande de sables ou de galets et les plages font régulièrement l'objet de rechargement afin de fournir aux usagers une largeur suffisante pour leurs activités balnéaires. L'estran a souvent aussi été amputé pour les besoins des infrastructures routières littorales rendant des constructions nécessaires : protection mur de soutènement, perré, enrochement avec de gros blocs. En définitive, l'espace littoral azuréen a été de plus en plus artificialisé et cette progression des constructions de tous genres s'est effectuée au détriment des anciens espaces agricoles avec empiètements sur des zones à risque en mer comme la plate-forme aéroportuaire de Nice ou, à terre, dans le lit majeur des cours d'eau. Le rivage azuréen est devenu caractéristique un exemple d'une littoralisation associant très forte. urbanisation et touristisation.

L'effet de saturation et les mises en garde, notamment de la société française d'écologie, contre les bouleversements de l'écologie des rivages et la dégradation des fonds sous marins ont freiné les nouveaux projets à la fin du XX° siècle. L'attrait considérable de la mer avec la démocratisation des loisirs n'en a pas moins métamorphosé toute la frange

littorale méditerranéenne dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Les sports nautiques

Au XIX^e siècle, pour les hivernants, les bains de mer se limitaient à un objectif thérapeutique mais les autochtones ne se privaient pas d'une pratique qui alliait détente et rafraîchissement. Les étrangers qui devenaient plus nombreux admettaient néanmoins difficilement l'usage de se dénuder pour se mettre à l'eau et les plaintes conduisirent les autorités à réglementer les bains de mer dans les lieux fréquentés. Ainsi à Nice l'arrêté municipal du 20 mai 1874 interdisait de se baigner sans être vêtu de façon descente avant que la nuit soit tombée, mesure qui fut encore rappelée dans la presse locale en 1894 à l'approche de la saison estivale : « il est défendu à tout baigneur ou nageur de s'avancer sur la plage en état de nudité, d'établir des luttes, de se livrer à des amusements et en général de faire en cet état rien qui soit de nature à porter atteinte à la décence et à la morale publique »⁴. On n'évoque plus seulement dans cet article la notion statique de baigneur mais celle de nageur, révélatrice d'une évolution vers des pratiques sportives qui s'inscrivent dans un courant de création d'associations et clubs liés à chaque activité.

En 1883 le club nautique de Nice faisait figure de précurseur. Fondé le 15 mars, il organisa le 10 août 1883 les premières compétitions entre bateaux. Deux régates mirent aux prises les embarcations de la côte et trois régates entre voiliers opposèrent, dans les deux premières, deux yachts et, dans la troisième, quatre yachts. L'année suivante, se déroulèrent les premières régates internationales de Menton et en 1899 le club nautique de Nice organisa les premières courses de canots automobiles en Méditerranée alors que naissait l'intérêt pour les sports mécaniques. Au début du

XX^e siècle les initiatives se multiplièrent pour créer des compétitions dans toutes les disciplines donnant lieu à des attractions pour les spectateurs. En août 1908 fut ainsi créée une épreuve de natation en mer entre Nice et Villefranche à l'initiative de la commission de natation du Comité de la Côte d'Azur en partenariat avec le comité des fêtes et le club nautique de Nice. Elle réunit, selon la presse 25 000 personnes qui suivirent la course des 14 nageurs engagés. Le Hollandais Domsen fut vaingueur en 1 h 59 mn 50 secondes. Une autre course, celle des « ondines », permit d'admirer « la nage merveilleuse de la gagnante, Melle Bourzereau. La gracieuse recordman de la Côte d'Azur nage *l'ever* arm shooke comme un champion » ⁵. Deux matchs de water polo clôturèrent la journée l'une de deuxième série entre Monaco et le Buffa-club de Nice, l'autre en match d'honneur dans lequel G. de Prévost et « le petit Boglio, merveilleux de vitesse et de tactique, ont stupéfié les spectateurs». Avec un capitaine et un avant pareils, ajoute le journaliste, l'équipe de la Côte d'Azur pourrait matcher n'importe quel club de France.

Le club nautique de Nice avait aussi depuis 1895 une section aviron qui organisait chaque année des grandes régates internationales au mois d'avril. En 1910 la course partit du château de l'Anglais pour les épreuves des voles à 4 rameurs et du phare de Nice pour le double scull. Les arrivées avaient lieu devant les bains de l'Opéra. La presse locale joua un rôle important dans le succès croissant de l'aviron qui permit la démocratisation des activités nautiques et en fit un sport prospère, « préféré de la jeunesse ». En août 1911 furent même organisés en partenariat avec le club alpin des régates à l'aviron sur le lac de Rabuons à 2500 m d'altitude

Le 4 août 1912, le championnat de France de natation qui se disputait pour la cinquième année comportait des épreuves sur 100 et 400 m. Le vainqueur, Bonelli de

-

⁴ Eclaireur du 27 mai 1894

⁵ Le Petit Niçois 3 août 1908

Monaco, battit le record de la distance d'une seconde en 6 mn 14 s. C'est à la fin de cette année 1912 que fut fondé par Paul Vasseur le Cercle des Nageurs de Nice. Dès l'année suivante le club manifesta une belle activité qui fut interrompue par la guerre. Après 1920, il accumula les succès dans les épreuves nationales. Mariette Protin fut championne de France du 100 m nage libre en 1924 et la même année Guy Midleton battit les records de France des 400, 800, 1 000 et 1 500 m successivement en 5 mn 41 s, 12 mn 21 s, 15 mn 32s et 23 mn 34 s, puis fut champion de France du 400 m en mer en 1925 et du 200 m nage libre en 1926. La presse encourageait d'ailleurs la pratique de la natation « entrée à nouveau dans le domaine des sports populaires, aussi utiles qu'agréables et si nécessaires au développement physique ». Le 19 septembre 1926 Le Petit Niçois réclamait une piscine pour Nice, regrettant que la natation soit le sport qui réunissait en France le moins d'adeptes féminin : « si une piscine était aménagée on pourrait obtenir que les fillettes des écoles s'y rendent une fois par semaine; à la sortie des ateliers que de petites ouvrières seraient heureuses de venir se délasser dans l'eau agréablement tempérée! Le projet devrait être pris en considération par notre municipalité, nous sommes certains que nombre de nos concitoyens apprécieraient la création d'une piscine populaire à Nice » et le journaliste ajoute : « certains jours seraient attribués pour la fréquentation de cette piscine à l'élément masculin et certains autres à l'élément féminin »⁶. Le même journal se félicitait sept ans plus tard, en novembre 1933, qu'un décret instaure la natation obligatoire à l'école. Mais les Alpes-Maritimes tardaient à être équipées de piscines à l'exception de celles privées s'étaient dont dotées certains établissements hôteliers et de loisirs.

La piscine fut le résultat d'une longue évolution depuis les Grecs qui en faisaient un accessoire hygiénique du classiques annonçaient la piscine mais leur vocation strictement ornementale ne les destinait pas à une fonction ludique et sportive. Il fallut attendre la lente évolution des comportements avec notamment l'intérêt porté à l'hygiène puis au sport pour que les plans d'eau acquièrent une vocation utilitaire. Malgré l'intérêt porté à reconnaissance de l'apprentissage d'activités sportives et de la natation comme moyen d'assainir son corps, les autorités se sont préoccupées tardivement en France et notamment dans les Alpes-Maritimes de développer les piscines publiques au contact des établissements scolaires. Alors qu'en 1837 Londres comptait déjà 6 piscines d'hiver et organisait sa première compétition de

bassins

des

iardins

gymnase.

Les



L'EQUIPE DU CERCLE DES NAGEURS DE NICE, 1941

natation, la première piscine publique française ne fut construite qu'en 1876 à Vanves. Nice accumulait les projets et les retards en la matière. En 1954 le Patriote constatait avec regret qu'il n'existait à Nice que la piscine du Piol et la mer. « Quant à la piscine d'hiver, mieux vaut n'en pas parler; voir le hammam...». Et pourtant les propositions n'ont pas manqué avant la deuxième guerre mondiale comme le projet de piscine à l'angle du boulevard Risso et de la rue Smolett en 1936 ou encore en 1933 un projet s'inspirant de celles de Monte-Carlo et de Cannes, à finalité touristique et sportive : elle aurait été implantée aux Ponchettes où, à moitié

_

⁶ Le Petit Niçois 19 septembre 1926

sur les rochers, à moitié sur la mer, à 2 m au-dessus, on aurait édifié une piscine de 50 m alimentée en eau de mer par des pompes, chauffée l'hiver. Le projet resta sans suite malgré l'intérêt manifesté par le maire Jean Médecin. Le Cercle des Nageurs de Nice souffrait d'ailleurs de l'absence d'installations hivernales pour son entraînement. Si la politique de développement du sport par le régime de Vichy a pu susciter, grâce à des subventions, un intérêt pour des bassins de plein air comme à Vence en 1941, la ville de Nice s'est contentée, désirant « donner un nouvel essor à la pratique de la natation», de reprendre en gestion en 1940 le stade du Piol précédemment utilisé par le cercle des Nageurs de Nice en le louant à ses propriétaires, Missonier, Simonet et Cagnes, y ajoutant une indemnité pour les impayés de la société sportive qui en disposait concurremment avec les élèves des écoles communales⁷. Après la plupart des grandes villes, Nice possèda enfin en 1965 une piscine couverte et chauffée construite sur les plans de l'architecte François Aragon à Magnan. Et même s'il ne s'agissait pas d'une piscine olympique, avec un bassin de 25 m seulement, elle disposait, cas unique, d'un puit de plongée de 12 m.

Trois ans plus tard, le secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs lança un concours de conception de piscines pour pallier le sous équipement du pays, en mettant en œuvre des solutions industrialisées susceptibles d'en diminuer le coût pour les communes. Ce fut le point de départ de l'opération mille piscines qui connut un important succès avec les modèles Caneton et Tournesol comme celle de Saint-Laurent-du-Var programmée en 1975. La natation connut un nouvel engouement à la fin du XX^e siècle dans le département dans le sillage des exploits de Franck Esposito du Cercle des Nageurs d'Antibes, détenteur du record du monde du 200 m papillon à 2 reprises en bassin de 25 m, médaille de bronze aux Jeux

Olympiques en 1992, médaille d'argent aux championnats du monde de 1998 et 4 fois médaille d'or aux championnats d'Europe.

Au début des années 1930, le ski nautique fit son apparition aux Etats-Unis d'Amérique et trouva rapidement des adeptes dans la station balnéaire en vogue de Juan-les-Pins. En 1935, fervente de ski nautique, Mme Franck Jay Gould, s'y livrait à son sport favori. Cette activité a trouvé sur la Côte d'Azur un terrain de prédilection mais son développement a été quelque peu limité par son coût et la difficile cohabitation avec les baigneurs. Il a été concurrencé à la fin du XX^e siècle, dans la griserie de la vitesse sur l'eau, par la pratique du jet-ski, véritable moto des mers, également rejetée des abords du rivage en raison de sa dangerosité.

Dans les années 1930, furent aussi mises au point les techniques de pêche sous-marine et le premier club, « le club des Harponneurs », fut créé à Nice en 1934. Les sports sous-marins conquirent progressivement un grand nombre d'adhérents et de supporteurs enthousiastes. Tandis que les associations se multipliaient, l'activité s'étendit de la chasse à l'exploration sous-marine, à la photographie, à l'archéologie, grâce à l'invention de bouteilles à oxygène individuelles donnant au plongeur une autonomie d'action plus importante et lui permettant de descendre profondément. La plongée donnait également lieu à des compétitions tandis que commençait une dangereuse course aux records pratiquée par quelques rares plongeurs émérites, avec la plongée en apnée. En 1957 fut décidée à Juan-les-Pins la création d'un challenge franco-italien de sous-marine à l'initiative de l'entraîneur de l'équipe italienne qui venait de battre au mois de septembre 1956 le record de « plongée libre », en atteignant 41 m de profondeur. On dépassait pour la première fois les 40 m espérant atteindre 50 m, record qui n'a cessé d'être repoussé en prenant toujours plus de risques. Loïc

⁷ ADAM 2 O 745, 29 avril 1940

Leferme, dépossédé de son record du monde à 171 m en 2004, s'entrainait pour tenter d'aller au-delà de 180m lorsqu'il a trouvé la mort en rade de Villefranche en avril 2007.

Le dernier quart du XX^e siècle a vu une diversification des activités sportives en mer par de nombreuses variantes et évolutions des pratiques traditionnelles. La navigation de plaisance avait connu en une trentaine d'années, après la deuxième guerre mondiale, un essor considérable en France, le nombre de bateaux passant de 20 000 à 550 000 entre 1950 à 1980. Encore réservée au début du siècle à quelques fortunés et sportifs passionnés elle était désormais pratiquée par plus de 2 millions de personnes. L'élévation du niveau de vie, l'accession de couches sociales plus larges aux loisirs, les progrès techniques et la mise sur le marché de nouvelles séries de bateaux moins onéreux comme le Vaurien et le Corsaire ou encore l'Optimist, lancé dans les Maritimes pour l'apprentissage des jeunes, amenèrent une transformation radicale du nautisme dont a particulièrement bénéficié le littoral méditerranéen. Avec 44 261 bateaux de plaisance immatriculés en 1981, le quartier maritime de Nice se classait en seconde position en France après Toulon. L'expansion a surtout été sensible entre 1965 et 1975, passant de 13 000 à 30 000 unités.

Une autre évolution significative a été la part croissante des bateaux à moteur qui ont fait de plus en plus d'adeptes, détrônant les voiliers qui ne représentaient que 20 % de la flotte en 1981. La pratique du nautisme se répartissait en promeneurs, pêcheurs (pêche traditionnelle et, depuis les années 1970, pêche sportive au thon en été) et navigateurs sportifs en pratique libre ou en compétition de regates côtières ou de courses hauturières telles que la Giraglia, la croisière bleue, la Transméditerranéenne ou Antipolis cup. En 1980 les Alpes-Maritimes comptaient 40 clubs et plus de 4 500 licenciés, au premier rang français.

Les sportifs des Alpes-Maritimes se sont illustrés dans de nombreuses compétitions. Ainsi William Sanchez Diez et Jean-Luc Pelisse du Yacht club d'Antibes ont été champions du monde de la classe 420 et le Cannois Marc Pirinoli champion du monde de la classe Europe. Après l'exploit d'Alain Gerbault qui, au prix d'énormes difficultés, réussit la traversée en solitaire de l'Atlantique d'est en ouest en partant de Cannes sur le Firecrest en 1923, Marie-Claude Fauroux a été la première femme à l'imiter en 1972.

La planche à voile a permis comme les petits voiliers de rendre accessible à un plus grand nombre, particulièrement aux jeunes les plaisirs de la glisse sur l'eau avec un engouement jamais démenti à partir de la fin des années 1970. D'autres innovations sont apparues, parfois modes passagères comme le bare-foot, version du ski nautique pieds nus, ou le surf-jet, petite planche propulsée par une turbine apparue



CANOE-KAYAK A BREIL

en 1988 en Baie-des-Anges. Le parachute ascensionnel au dessus de l'eau connaissait alors un succès croissant mais restait un loisir coûteux à 200 francs le tour.

Ce furent aussi les années de grand développement des sports d'eau vive à un moment où les stations de montagne tentaient avec un certain succès de conforter une saison d'été en complément de celle d'hiver, cherchant à fidéliser une clientèle attirée par la montagne, ses multiples possibilités de randonnées, rythmées par le décor féerique de ses lacs d'altitude, ses cascades et la fraîcheur de ses cours d'eau qui offraient des

possibilités d'activités nautiques particulières. Ce fut d'abord le kayak puis le rafting et le canyoning.

Le kayak, activité sportive dans les tourbillons plus ou moins rapides des cours d'eau torrentueux, était apprécié de beaucoup d'étrangers, Belges, Néerlandais, Allemands en villégiature estivale dans le département, sur des parcours variés, aisés dans l'ensemble sur le Var, plus délicats sur la Tinée ou la Vésubie avec le couloir très manœuvrier de Lantosque et difficile sur la Roya entre Fontan et Saorge, un des plus beaux passages des Alpes-Maritimes avec la possibilité d'initiation sur le lac de Breil.

Le canyoning, sport qui combine marche et nage trouve une lointaine origine dans la descente des rivières souterraines pratiquées par les spéléologues et les premières explorations d'Alfred Martel et d'Armand Jamet dans le grand canvon du Verdon en 1905 et dans la clue de Daluis en 1906. Après avoir échoué dans la clue d'Aiglun qui ne fut parcourue intégralement qu'en 1928 par Jacques Moreau, Alfred Martel se tourna vers le pays basque, les Pyrénées devenant le lieu privilégié de découverte des canyons. Mais ce ne fut qu'au début des années 1980 que cette pratique connut un essor fulgurant et se répandit dans les Alpes-Maritimes ainsi que s'en faisait l'écho Nice-Matin le 24 mai 1985: «l'escalade, la grimpe, la spéléo mais aussi l'amour des rivières, des parois délicates au dessus du bouillon, des traversées entre ombre et soleil, des Nicois l'inscrivent presque chaque semaine au calendrier de leurs aventures, clues de Bagnolar, d'Amen dans les gorges de Daluis et Rio sec à Utelle. Une aventure d'un nouveau genre qui commence à faire fureur en France, la descente des cascades d'eau, un duel avec l'écume et la roche, un plaisir total au dessus de l'eau verte ». Le canyoning a rapidement conquis en quelques années un nombre important d'adeptes estimé à 2 000 en 1989.

Les amateurs d'émotions intenses pouvaient trouver dans les torrents de la

région de multiples possibilités de descente à la nage, munis de palmes et d'un caisson faisant office de flotteur et de bouclier protecteur, l'hydrospeed. Né aux Etats-Unis d'Amérique après la deuxième guerre mondiale le rafting se pratique sur des embarcations pneumatiques avec mêmes principes de descente des parcours torrentiels. On pouvait s'initier sur le Var à partir de la base de Guillaumes mais les adeptes confirmés trouvaient surtout dans la Roya un terrain de prédilection avec les rapides de la Scala, de l'Avaloir, goulet d'étranglement où le courant s'engouffre avec violence entre deux rochers au niveau du pont de Saorge. Mais au fil des années, fréquentation accrue et imprudence ont conduit à de graves accidents, lors de montées brutales des eaux par temps d'orage, comme celui de la clue du Raton dans les gorges du Cians qui a coûté la vie à 3 jeunes gens en juillet 1990 puis, à nouveau, à 3 autres en août 1996. La montagne attirait de plus en plus d'adeptes des sports d'aventure. Mais les sites d'excursion les plus beaux et les plus sauvages auxquels résistaient difficilement les amateurs de grands espaces étaient aussi les plus dangereux : « la clue du Raton est un cas type de ces redoutables joyaux naturels qui abondent dans les Alpes-Maritimes. Un canyon taillé au ciseau dans la roche rougeoyante, des vasques limpides, surmontées de cascades vertigineuses ». Mais le schiste de la haute vallée du Cians est imperméable et lorsque l'orage s'abat sur les bassins versants, l'eau se précipite en vague dans le fond de la clue. Rien ne peut l'arrêter. Plus rigoureusement encadré par la réglementation élaborée en 1996, 1e canvoning continue de susciter un indéniable engouement dans les Alpes-Maritimes par l'attrait de sites remarquables.

Ainsi à la fin du XX^e siècle, à une époque où l'individu cherchait à retrouver son équilibre dans la nature, l'eau offrait dans les Alpes-Maritimes une multitude de loisirs sans cesse renouvelés.

Glace et neige

Jusqu'au XIX^e siècle la neige était avant tout une préoccupation pour le hautpays privé de communications, soumis aux risques d'avalanches et dont la population était contrainte à l'inaction.

Tassée et transformée en glace, elle devenait néanmoins un précieux atout pour la conservation des aliments et c'est ainsi que s'établirent dans le moyen pays des glacières sous forme de puits permettant d'assurer une réserve de glace pendant la saison chaude. Cette pratique ancienne connue dans l'Antiquité était attestée à Nice au XVII^e siècle puisqu'en 1644 ont procéda à une adjudication l'approvisionnement en glace. D'autres sources mentionnaient des glacières à Séranon, Valbonne et Cannes au XVIIe siècle ou encore à Grasse en 1719. Mais c'est la deuxième moitié du XIX^e siècle qui fut l'âge d'or en raison de la forte demande de glace des grands hôtels de la Côte-d'Azur en plein développement. C'est ainsi qu'environ 30 glacières ont été recensées entre Lucéram et la Bolline et 8 pour la seule commune de Moulinet avant que la fabrication de glace par des moyens artificiels ne mette un terme à leur activité.

La perception de la montagne avait alors beaucoup évolué. A la fin du XVIIIe siècle elle avait cessé de présenter l'aspect effrayant que les voyageurs dépeignaient dans leurs récits et commença à attirer les visiteurs mais on ne s'y hasardait pas en hiver. Les premiers alpinistes partirent à la conquête de hauts sommets en été, triomphant du Mont Blanc en 1786, mais on ne les affronta dans des conditions hivernales qu'après 1875. Ce n'est qu'en 1860 que des amateurs commencèrent les premières courses dans les Alpes-Maritimes avec l'escalade du Gélas en 1864. Ces ascensions estivales rencontraient ni glaciers ni neiges éternelles, tout au plus quelques rares névés.

A la fin du XIX^e siècle, pris de passion pour la montagne, Victor de Cessole adhèra à la section niçoise du Club alpin français créée en 1879. Multipliant les initiatives, il ne se contenta plus de l'été et s'attaqua aux hivernales en Tinée et en Vésubie, ouvrant de nombreuses voies. C'est en 1895 qu'il expérimenta cette pratique dans les Alpes-Maritimes avec l'ascension du Mont Mounier. révélation des paysages grandioses des constituait sommets une puissante motivation à travers des moments d'émotion intense. Après les ascensions du Giegn et du Pelago en janvier 1898, Cessole affirma: « elles resteront dans nombre mon esprit au des plus remarquablement belles qu'il m'ait été donné de réussir en plein hiver. Ces quatre journées, débordantes de lumière, de neige et d'air bleu, furent une succession de véritables tableaux de féerie, que le sévère et fastueux décor de l'hiver marquait de son cachet original ».

Dans le cadre du Club alpin français, Victor de Cessole a également œuvré pour la sensibilisation des jeunes à la montagne en organisant des excursions scolaires à partir de 1907. En ce début du XX^e siècle, la Suisse et la Savoie n'étaient plus seulement des lieux de prédilection de la randonnée et de l'escalade. Des villages comme Saint-Moritz, Zermatt, Davos, Grindenwald ou Chamonix s'étaient transformés en sites touristiques dont la clientèle dont la clientèle étrangère aisée, notamment anglaise, avait fait des rendez-



SKIEUR DEVANT L'HOTEL DU MONT MOUNIER, VERS 1935

vous mondains de sports d'hiver.

De temps immémorial les peuples de l'extrême nord de l'Amérique et de l'Europe confrontés aux rigueurs du climat utilisaient en hiver des planches en bois, les skis des Norvégiens, et des patins ou des raquettes. Germaniques et Néerlandais avaient des patins à glace. Les Scandinaves organisaient des jeux hivernaux de glisse mais ce sont les Anglais qui, habitués à un tourisme saisonnier dans des stations climatiques renommées ou pour l'alpinisme, spécialement en Suisse, commencèrent à descendre les pentes enneigées, y ajoutant saut, luge, bobsleigh. Aussi, tandis que Fox introduisait le ski à Grindenwald en 1891, Sir Conan Doyle le pratiquait à Davos en 1893.

Cette situation inquiétait les hôteliers niçois voyant des hivernants quitter la Côte d'Azur à l'annonce de la chute des premiers flocons pour aller profiter de la neige dans les Alpes du Nord. Pour les retenir on chercha à créer des stations d'hiver de proximité dans des villages déjà équipés pour les villégiatures estivales. Dans les Alpes-Maritimes le Touring Club de France et le Club alpin s'employèrent à promouvoir Thorenc et Peira-Cava.

En France, l'armée a ouvert la voie pour l'utilisation des skis, les premiers essais des chasseurs alpins dans les Alpes-Maritimes commencant en 1905 et, en janvier 1908, une journée de sensibilisation aux sports d'hiver se déroula à Peira-Cava. promouvoir station, la compétitions sportives furent organisées à partir de l'hiver 1909. Une patinoire naturelle avait été aménagée aux Granges du lac pour satisfaire les nombreux amateurs de l'activité qui était alors la plus prisée et fut inaugurée par le préfet André de Joly le 30 janvier 1909. Les journées qui furent particulièrement réussies et soutenues par la presse connurent une fréquentation. importante Outre exhibitions de patinage, les concours de luge, les courses de ski de fond militaire, les matchs de hockey avec les champions

des clubs de Bruxelles et de Paris, le saut à ski fut l'épreuve préférée du public enthousiaste. L'année suivante, Victor de Cessole initia un nouveau site, celui de Beuil, en liaison avec la présence de l'armée, qui jouait alors un rôle essentiel dans la promotion du ski. Le premier concours à Beuil eut lieu le 28 mars 1910. Interrompue par la guerre, la pratique des sports d'hiver reprit et s'amplifia à partir de 1930 avec la création de nouvelles stations : la Colmiane en 1931, Auron en 1933 tandis qu'à Beuil un investisseur créait le premier hôtel luxueux, celui du Mont-Mounier, ouvert en 1931 avec patinoire, pistes de bobsleigh et de curling.

A partir de 1936, le ski alpin, qui privilégiait descente et vitesse, triompha avec l'installation de remontées mécaniques et surtout d'un téléphérique à Auron en 1937, permettant pour la première fois l'organisation des championnats de France de ski dans les Alpes-Maritimes sur les sites de Beuil, Valberg et Auron.

Après la deuxième guerre mondiale le développement du ski de masse, malgré un coût plus élevé que d'autres formes d'activités touristiques, a eu un impact important sur les milieux montagnards, freinant l'exode rural et créant des pôles d'urbanisation nouveaux. D'une fréquentation sporadique réduite quelques privilégiés, la montagne dédiée au ski n'a cessé d'être conquise et consommée. Aux premières héritées de la fréquentation estivale comme Peira-Cava et Thorenc et qui n'ont pas survécu, se sont ensuite ajoutées les créations sur de nouveaux sites liés à une topographie propice aux développement du ski alpin: Valberg, Auron puis la Colmiane. C'est dans ces stations qu'a été lancée une politique d'initiation des jeunes des villes aux plaisirs de la neige par les classes de neige. Dans les Alpes-Maritimes, 70 élèves de Nice ont été envoyés pour la première fois en séjour en février et mars 1960 à Auron et, à la suite de cette opération réussie, le conseil

général a adopté, lors de la session d'avril 1960, le principe de créer des structures d'accueil avec internat dans les trois stations répondant aux normes en matière d'équipements pour la pratique du ski Auron, Valberg et La Colmiane. On pouvait ainsi héberger 9 classes de garçons et de filles de 9 à 14 ans soit près de 2 000 enfants du littoral par saison. La première école de neige des Alpes-Maritimes fut inaugurée par le préfet Moatti et le président du conseil général Jean Médecin le 22 décembre 1960.

Les nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs de sports d'hiver furent à l'origine de la naissance dans les années 1960 des stations intégrées, fonctionnelles, planifiées et réalisées par un promoteur unique. L'impulsion de l'Etat a été déterminante avec la création en 1964 d'une commission interministérielle pour l'aménagement de la montagne, chargée de coordonner l'implantation de nouvelles stations à travers un plan neige.

La recherche d'une enneigement durable conduisit à édifier ces nouvelles stations dans les alpages jusqu'à 2 000 m d'altitude comme ce fut le cas à Isola, dernière station des Alpes-Maritimes, installant en pleine montagne un paysage d'inspiration urbaine avec ses cités immobilières, ses galeries marchandes et ses parcs de stationnement. Mais ces stations ont cessé de se multiplier, malgré l'abondance des projets, le plus souvent décriés par l'atteinte portée au milieu montagnard et surtout, dans les Alpes-Maritimes, par la création en 1979 du parc national du Mercantour qui gelait de nombreux espaces convoités. En outre le risque financier augmentait pour les investisseurs à mesure que la concurrence s'accentuait par le nombre important de stations créées dans les Alpes et que le



On skiera cet hiver à Auron. Quoi qu'il advienne : si la neige — par extraordinaire, ce que personne ne souhaite bien sûr — venait à manquer, où arrivait tard, eh bien on en fabriquera, et dès le début du mois de décembre. On la fabriquera au moyen d'une batterie impressionnante de 40 « canons à neige » semblables à celui que l'on voit sur notre photo, constituant l'un des systèmes d'enneigement artificiel les plus importants d'Europe. Suffisant pour rendre skiable un domaine d'une dizaine d'hectares, desservi par six remontées mécaniques.

potentiel de nouveaux amateurs de sports d'hiver se réduisait.

Une autre inquiétude se profilait, d'un réchauffement climatique. celle soulignée dès 1954 par le docteur Vincent Paschetta, l'un des principaux animateurs de sports de montagne et un de ceux qui connaissaient le mieux l'ensemble du massif alpin. Interrogé par un journaliste de Nice-Matin, le docteur Paschetta affirmait en effet: « depuis 150 ans la neige recule, vers les sommets bien entendu. Cela en même temps que la glace diminue de surface et d'épaisseur. Donc si nous voulons continuer à goûter aux joies de la neige et à pratiquer les sports d'hiver, il n'y a pas d'autre solution que de monter plus haut. Le recul de la glace on le mesure à la mer de glace : 40 m d'épaisseur de moins qu'en 1939. On mesurait la même fonte des glaces dites éternelles dans l'Himalaya ou au Groënland ». Faisant le constat que toutes les grandes stations s'élever tendaient à Courchevel installée à 1 500 m et reconstruite entièrement à 1 800 m avec des remonte-pentes atteignant 2500 m, le docteur Paschetta plaidait pour que l'on suivît cet exemple dans les Alpes-Maritimes. Citant Auron, il estimait qu'il fallait tirer les conséquences d'une phase de réchauffement climatique imposant d'urgence des équipements en haute altitude. L'extension de Sauma-Longue allait dans la bonne direction mais il ne fallait pas se contenter de 2 120 m et poursuivre l'altitude du Ciavalet à 2 500 m. De cette façon, poursuivait le docteur Paschetta, « Auron transportera ses skieurs dans la région où resplendit la neige vraie à partir de 2 000 m ».

L'avertissement du docteur Paschetta s'est confirmé à la fin du XX^e siècle le manque de neige mettant de plus en plus les stations de faible altitude dans l'embarras. En 1979, sous le titre « les désillusions de l'or blanc », le journal *Nice-Matin* soulignait les difficultés des deux petites stations du pays grassois, l'Audibergue et Gréolières-les-Neiges,

après une mauvaise saison révélatrice de choix hasardeux. A la suite de l'hiver 1981, pendant lequel les stations des Alpes-Maritimes ont été durement frappées par le manque de neige, la station d'Auron a décidé de recourir à l'enneigement artificiel éprouvé depuis longtemps en Amérique du Nord, « une technique en plein développement qui promet d'être aux sports d'hiver ce que l'irrigation est à l'agriculture ». Le système perfectionné permettant de produire de la neige dès -3°c. La société le Froid industriel York SA a fourni une première tranche de 40 canons à neige équipant un secteur de 10 hectares, notamment la piste des Vallons, longue de 1800 m. La contrainte d'approvisionnement en eau exigeait des ressources suffisantes et d'importants moyens d'adduction et de stockage afin de faire face à ces prélèvements exceptionnels. Auron était au nombre des 5 premières stations françaises équipées, le plus souvent sur une échelle réduite. Malgré le coût d'investissement, on estimait que l'enneigement artificiel ne devait plus être considéré comme un luxe : « convenablement développé peut il apparaître comme un élément indispensable de la bonne gestion d'une station »⁸. En 1989 et 1990, Valberg et la Colmiane suivaient ce principe. En 1994, Isola 2000, malgré son altitude plus favorable, choisit à son tour de se doter de 170 canons à neige sur une boucle de près de 10 km. Mais le système était vite limité par l'importance de la consommation en eau lorsque la population de la station était nombreuse.

Le réseau d'eau potable ne pouvait suffire. Aussi les stations ont créé des plans d'eau artificiels constituant des réserves pour la production de neige de culture.

Progressivement, à la fin du XX^e siècle, toutes les stations ont développé l'enneigement artificiel sur leur domaine skiable et recouru à des réserves collinaires pour satisfaire d'énormes besoins en eau.

_

⁸ *Nice-Matin* 22 novembre 1981

Ceci a permis de pérenniser une activité touristique, aux enjeux économiques majeurs, qui n'avait d'existence que par la neige.

- Victor de Cessole se baignant à la cascade de Fenestre, 16 août 1915, bibliothèque de Cessole, n° 5542
- Lettre du maire d'Aiglun s'opposant à l'aménagement de l'Estéron qui porterait atteinte au site touristique de la cascade de Vegay, 10 mars 1931, 4 T 11
- Carte postale représentant la cascade de Vegay écrite pour réclamer le classement du site « un des plus beaux et des plus magnifiques de France », 4 T 11
- Délibération de la commune de Courmes donnant un avis favorable au classement par la commission des sites et monuments pittoresques de la cascade du Saut du Loup, 28 septembre 1912, 4 T 13
- Lac artificiel de la station touristique de Thorenc sur la Lane, s.d., vers 1910, photo Jean Luce, 10 Fi 1019
- Fontaine des Tritons dans le jardin public à Nice, 1894, photo Rochemonteix, 27 Fi 100
- Fontaine du soleil place Masséna à Nice, photo Gargano, 33 Fi 8419
- Bassin dans le parc du château de Valrose à Nice, s.d., vers 1930, photo Lucarelli, 11 Fi 1/1517
- Escalier à double révolution avec cascade et bassins agrémentant le jardin de la propriété de Jean-Gabriel Domergue, 4 T 11
- Bassin d'agrément dans le parc de la villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, photo Michel Graniou
- La plage de Beaulieu, s.d., vers 1930, photo Lucarelli, 11 Fi 1/166
- La plage de Juan-les-Pins, s.d., vers 1930, photo Lucarelli, 11 Fi 1/414
- Procès-verbal de la commission départementale des rivages de la mer émettant un avis favorable à l'aménagement du littoral à Saint-Laurent-du-Var, l'administrateur des affaires maritimes faisant part de son inquiétude quant aux répercussions sur la faune sous-marine, 21 février 1974, 498 W 52
- Plan de l'aménagement portuaire de Saint-Laurent-du-Var, 1974
- Plainte de la mairie de Cap-d'Ail à la suite de la privatisation du passage en bord de mer par une propriété, 11 septembre 1978, 824 W 37
- Vues du bord de mer et des atteintes au domaine public à Cap d'Ail, 12 août 1978, 824 W 37
- Arrêté municipal réglementant la baignade et la natation sur les plages à Nice, 5 mai 1873, 6 AFF 60
- Demande d'autorisation pour installer 14 cabines de bains sur roues par Georges Charles entrepreneur des bains de mer à Nice servant d'école de natation, 1^{er} avril 1863, 2 Q 171
- Article de la revue Or et bleu du 1^{er} octobre 1930 consacré à la finale du championnat de France de Water Polo entre Nice et Tourcoing

- Les régates à Nice en 1890, photo Depret, 10 Fi
- Vue aérienne de la piscine de Grasse, 1965, photo Laboratoire départemental de l'Equipement, 598 W
 74
- Lettre du préfet au sujet du lieu d'implantation de la piscine de Saint-Augustin à Nice, construite dans le cadre de l'opération d'équipement sportif « mille piscines », 25 février 1977, 297 W 31
- Brochure présentant les piscines primées au concours national des « mille piscines », 297 W 3
- La pratique du ski nautique en rade de Juan-les-Pins, photo publiée dans la revue Sur la Riviéra du 15 août 1936
- Statuts du club « L'eau à la vie sous-marine Riviéra Côte d'Azur » pour l'étude et la chasse sous-marine déposés à la préfecture le 21 mai 1957, 183 W 19
- Numéro de la revue *Planète mer* n° 12 du 4e trimestre 1996 consacré au premier championnat du monde d'apnée à Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Canoë kayak à Breil, photo Georges Véran
- Patinoire aux Granges du Lac à Peira Cava, 24 janvier 1909, photo Victor de Cessole, bibliothèque de Cessole
- Groupe de skieur à Beuil-Les-Launes, 5 février 1911, photo Victor de Cessole, bibliothèque de Cessole
- Skieur devant l'hôtel du Mont Mounier, s.d., vers 1936, 26 J 24
- Journal d'une classe de l'école des Baumettes de Nice à l'école de neige de Valberg, 1965, 647 W 13
- Les pistes de la station de ski de Gréolières, 1965, photo Laboratoire départemental de l'Equipement, 598 W 74
- Brochure éditée en 1994 par la station de ski d'Auron
- Lettre et brochure de la société Technineige concernant l'installation de canons à neige à La Colmiane, 6 septembre 1990, 692 W 308
- Esquisse d'aménagement de la retenue d'eau réalisée à la Colmiane pour servir de réserve de production de neige de culture, septembre 1991, 692 W 304
- Plan du réseau pour le marché d'automatisation de l'installation de neige de culture à La Colmiane, mai 1993, 693 W 308